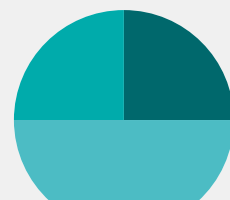




Actualités OFS



03 Travail et rémunération

Neuchâtel, octobre 2026

Enquête suisse sur la population active (ESPA)

L'activité indépendante en Suisse en 2025

Résumé

En 2025, 14 personnes en emploi sur 100 exerçaient en Suisse leur activité professionnelle principale en tant qu'indépendants (y compris salariés propriétaires de leur SA ou Sàrl). Cette proportion était très proche de celle de l'Union européenne (UE). Sur les vingt dernières années, la part des indépendants a légèrement reculé, tant en Suisse que dans l'UE.

Les travailleurs indépendants sont en moyenne 8 ans plus âgés que les salariés. La nécessité d'une expérience professionnelle et de capitaux propres, la volonté ou la nécessité de continuer à exercer une activité professionnelle après l'âge légal de la retraite sont des facteurs à même d'expliquer ce résultat. Le travail indépendant reste un univers majoritairement masculin. Parmi les indépendants, les hommes sont bien plus nombreux que les femmes à employer du personnel. Ces dernières exercent souvent leur activité à domicile et sans employés. La part d'indépendants reste bien plus faible chez les travailleurs étrangers que chez les Suisses, même si cette part tend à augmenter. Le niveau de formation joue également un rôle important; les personnes ayant achevé une formation de degré tertiaire sont proportionnellement plus nombreuses à exercer une activité indépendante.

Les conditions de travail des indépendants se distinguent de celles des salariés à plusieurs égards: les indépendants effectuent davantage d'heures de travail par semaine, travaillent plus souvent le week-end en plus de la semaine ouvrable et s'octroient moins de jours de vacances.

En matière de protection sociale, les dernières données disponibles (2020–2021) révèlent que 42,0% des indépendants n'ont versé aucune cotisation au 2^e pilier ni au pilier 3a.

Les résultats présentés dans cette étude proviennent des données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA). Dans cette analyse sont considérées comme indépendantes les personnes à leur propre compte (entreprises individuelles, sociétés en nom collectif, sociétés en commandite et entreprises informelles), mais aussi les salariés détenteurs d'une part importante du capital de la société anonyme (SA) ou de la société à responsabilité limitée (Sàrl) dans laquelle ils exercent leur activité. Seule l'activité professionnelle principale est considérée (pour des informations sur l'activité indépendante dans les activités secondaires, veuillez consulter la publication «La multiactivité en Suisse 2025», Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2026).

1 Introduction

Selon l'enquête suisse sur la population active (ESPA), 14 travailleurs sur 100 exerçaient une activité indépendante en 2025. Le statut d'indépendant couvre une large palette d'activités, de l'agricultrice exploitant son domaine à l'étudiant dispensant des heures de soutien, en passant par l'artisan chef d'entreprise et la journaliste free-lance.

Après la description de l'évolution de l'activité indépendante dans le chapitre 2, les chapitres 3, 4 et 5 présentent successivement les principales caractéristiques sociodémographiques des travailleurs indépendants, les spécificités de cette forme d'activité ainsi que les conditions de travail rencontrées. La question de la protection sociale des indépendants est traitée dans le chapitre 6 avant de conclure dans le chapitre 7 par des comparaisons internationales.

2 Évolution de l'activité indépendante

Une personne en emploi sur sept travaille comme indépendante en 2025

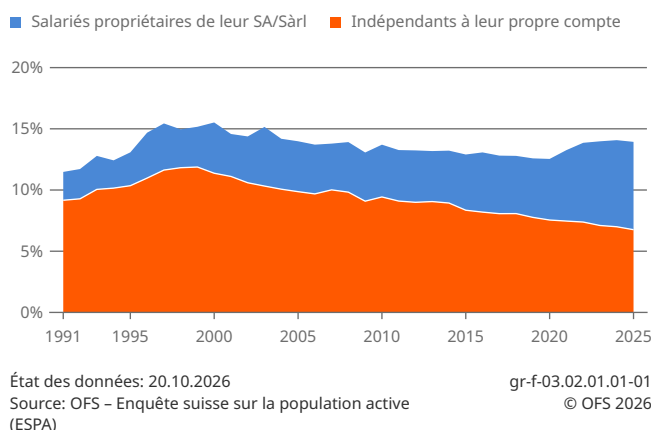
En 2025, la Suisse comptait 4,886 millions de personnes en emploi. Parmi elles, 681 000 ou 13,9% exerçaient leur activité principale comme indépendant. La proportion d'indépendants, qui avait culminé à 15,5% l'année 2000, a progressivement diminué pour tomber à 12,5% en 2020, année marquée par la pandémie de COVID-19. Elle s'est ensuite redressée pour s'établir à 13,9% en 2025.

Si l'on tient aussi compte des activités annexes, la proportion de personnes avec une activité indépendante (que ce soit comme activité principale ou secondaire) atteint 15,4% en 2025.

Forte progression des salariés propriétaires de leur entreprise

Un peu moins de la moitié des indépendants (6,8% de la population en emploi) étaient des personnes à leur propre compte (entreprises individuelles, sociétés simples), tandis que 7,2% se constituaient de salariés propriétaires de leur entreprise (sociétés anonymes (SA) ou sociétés à responsabilité limitée (Sàrl)). Après un sommet de 11,9% atteint en 1999, les indépendants à leur propre compte ont progressivement perdu de l'importance. Inversement, la part des salariés propriétaires de leur entreprise a plus que doublé entre 1999 et 2025 (3,3% en 1999). Cette évolution s'explique en grande partie par l'essor des Sàrl, dont le nombre est passé de 78 104 en 2011 à 141 826 en 2023¹. Cet essor a été favorisé par la révision complète du droit de la Sàrl entrée en vigueur en 2008. Celle-ci a notamment permis la création d'une société par un seul fondateur, supprimé la responsabilité personnelle subsidiaire et solidaire des associés, ainsi que le plafonnement du capital social fixé auparavant à 2 millions de francs.

Part d'indépendants selon la forme de l'activité indépendante, de 1991 à 2025



Les employeurs occupaient un peu moins de huit personnes

En 2025, 35,9% des personnes indépendantes exerçaient leur activité principale avec un ou plusieurs collaborateurs sous leurs ordres, alors que 63,9% œuvraient seules. Les indépendants² qui exerçaient leur activité avec du personnel occupaient en moyenne 7,8 personnes. Les indépendants à leur propre compte étaient plus nombreux à travailler sans personnel que les salariés propriétaires d'une SA ou Sàrl (77,4% contre 51,3%). L'indépendant à son propre compte avec employé(s) embauchait en moyenne 4,0 personnes, alors que le patron salarié propriétaire de son entreprise en employait plus du double (9,5 personnes).

3 Profil du travailleur indépendant

Les indépendants huit ans plus âgés que les salariés

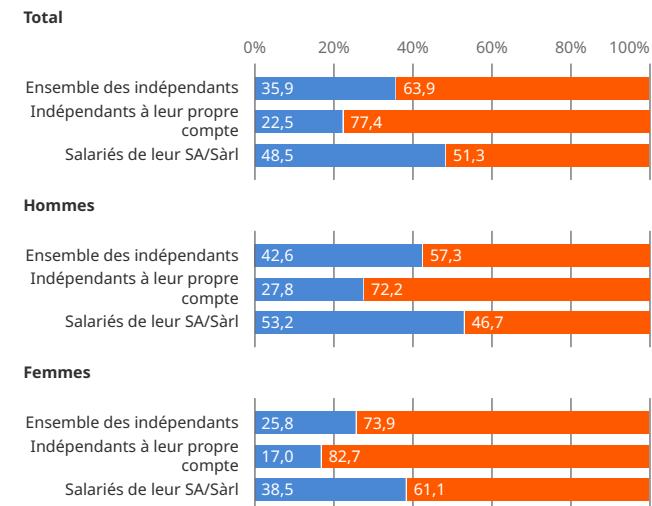
Le statut d'indépendant est peu courant chez les jeunes: en 2025, 4,2% des 15–24 ans travaillaient comme indépendants, contre 9,5% chez les 25–39 ans, 14,8% chez les 40–54 ans et 19,3% chez les 55–64 ans. Au-delà de l'âge légal de la retraite, plus de deux personnes en emploi sur cinq (41,2%) travaillaient comme indépendant. L'âge moyen des travailleurs indépendants s'élevait à 49,6 ans en 2025, celui des salariés à 41,3 ans, soit 8,3 ans plus âgés que ces derniers.

¹ selon la Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

² Avec entre 1 et 99 personnes sous leurs ordres, soit 98,6% des indépendants employeurs.

Part d'indépendants employant ou non du personnel selon la forme de l'activité indépendante, en 2025

■ Avec employé(s) ■ Sans employé



État des données: 20.10.2026

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

gr-f-03.02.01.01-02

© OFS 2026

Davantage d'hommes indépendants

En 2025, 15,8% des hommes et 11,9% des femmes travaillaient comme indépendants. En l'espace de 20 ans, la part d'indépendants chez les femmes a progressé de 1,4 point de pourcentage alors qu'elle s'est réduite de 1,1 point chez les hommes.

42,6% des hommes indépendants avaient du personnel contre 25,8% des femmes indépendantes en 2025. Les employeurs masculins engageaient un peu plus de personnel (8,1 personnes contre 7,0 pour une femme; patrons salariés propriétaires de leur entreprise: 9,6 contre 9,1; employeurs à leur propre compte: 4,0 contre 3,9).

La parentalité ne freine pas l'accès à l'activité indépendante

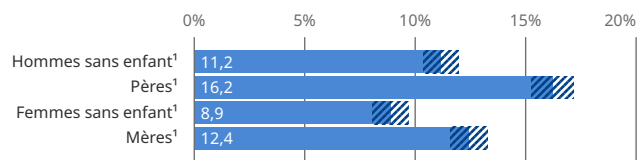
Les personnes de 25 à 54 ans avec au moins un enfant de moins de quinze ans dans le ménage étaient proportionnellement plus nombreuses à travailler comme indépendants (14,3% en 2025) que les personnes sans enfant (10,1%). L'écart entre les sexes apparaissait ici aussi (hommes avec enfant: 16,2%; hommes sans enfant: 11,2%; femmes avec enfant: 12,4%; femmes sans enfant: 8,9%). Enfin, travailler comme indépendant devient plus fréquent lorsque l'âge des enfants dans le ménage augmente.

Le travail indépendant progresse chez les étrangers

Jusqu'en 2017, la proportion d'indépendants parmi les personnes en emploi de nationalité suisse était presque deux fois plus élevée que parmi ceux de nationalité étrangère (14,5% contre 7,9% en 2017). Au cours des sept dernières années, la part d'indépendants de nationalité étrangère a cependant sensiblement progressé pour atteindre 12,0% en 2025, tandis que celle des Suisses était stable, oscillant entre 14% et 15% sur la période 2011–2025. En 2025, les étrangers de première génération en Suisse étaient un plus nombreux que ceux de deuxième génération à travailler comme indépendants (13,3% contre 11,0%).

Part d'indépendants selon le sexe et la présence ou non d'enfant(s) de moins de 15 ans dans le ménage, en 2025

▨ Intervalle de confiance (95%)



¹ personnes de 25 à 54 ans

État des données: 20.10.2026

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

gr-f-03.02.01.01-03

© OFS 2026

L'entrée en vigueur le 1^{er} juin 2002 de l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne (UE) a facilité sous certaines conditions l'accès des étrangers à l'activité indépendante. Cette évolution a notamment profité aux frontaliers titulaires d'un livret G: le nombre d'indépendants parmi ces derniers est passé de 50 en 2002 à 6 018 au quatrième trimestre 2025³. Par ailleurs, cet accord a permis aux ressortissants de l'UE et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) de fournir des prestations de service en Suisse pour une durée inférieure à 90 jours ouvrables par année civile en tant que prestataires de services transfrontaliers indépendants⁴. Le volume de ces prestations est passé de 166 700 jours en 2005 à 573 000 jours en 2025.

Près de la moitié des indépendants ont une formation de degré tertiaire

En 2025 47,1% des travailleurs indépendants possédaient un diplôme de niveau tertiaire, alors que 41,2% avaient atteint le niveau secondaire II et 11,0% étaient sans formation post obligatoire. Chez les salariés, 44,1% étaient titulaires d'un diplôme tertiaire, 40,7% d'un diplôme secondaire II et 14,4% sans formation post obligatoire. Cette plus forte représentation des diplômes tertiaires chez les indépendants se vérifiait aussi bien chez les hommes (49,2% contre 45,4% chez les salariés) que chez les femmes (44,1% contre 42,8%).

³ Statistique des frontaliers (STAF).

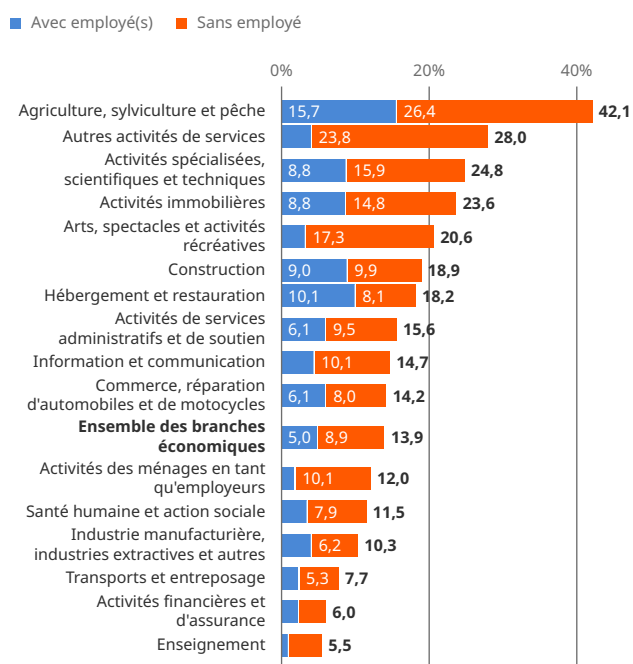
⁴ Le siège de l'entreprise doit être situé dans l'UE/AELE.

4 Spécificités de l'activité indépendante

Entre 5% et 42% d'indépendants selon l'activité économique

La branche «agriculture et sylviculture» se distingue nettement avec la plus forte proportion d'indépendants (42,1% des personnes en emploi de la branche, soit 26,4% d'indépendants travaillant seuls et 15,7% d'employeurs). Les branches «autres activités de services» (28,0%) et «activités spécialisées, scientifiques et techniques» (24,8%) présentent également des taux d'indépendance élevés. Dans ces secteurs, les indépendants exercent majoritairement sans personnel. Les secteurs «construction» (18,9%) et «hébergement, restauration» (18,2%) affichent aussi une forte présence d'indépendants. L'hébergement-restauration se caractérise toutefois par une part relativement élevée d'indépendants avec personnel (10,1% soit plus de la moitié des indépendants), reflétant la nécessité fréquente d'employer des collaborateurs. Les branches les moins concernées par le travail indépendant sont «enseignement» (5,5%), «activités financières et d'assurance» (6,0%) et «transports et entreposage» (7,7%).

Part d'indépendants employant ou non du personnel selon la section économique, en 2025



État des données: 20.10.2026
Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

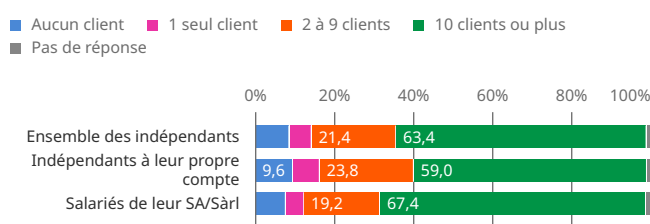
gr-f-03.02.01.01-04
© OFS 2026

La distinction selon la forme de l'activité indépendante montre que les salariés-proprétaires de SA/Sàrl sont surtout présents dans les branches «agriculture et sylviculture» (15,7% des personnes en emploi), «hébergement et la restauration (10,1%) ainsi que dans «construction» (9,0%). À l'inverse, cette forme juridique demeure marginale dans les section économiques «arts, loisirs et services aux ménages» (3,4%), «santé humaine et l'action sociale» (3,6%) ou encore «enseignement» (environ 1%).

Un indépendant sur douze réalise au moins 75% de son chiffre d'affaires avec un seul client

En 2025, deux tiers des indépendants (63,4%) travaillaient pour dix clients ou plus, 21,4% pour deux à neuf clients, 5,6% pour un seul client et 8,6% indiquaient n'avoir aucun client⁵. Les salariés propriétaires de leur entreprise disposaient d'un carnet de clients un peu plus étoffé (67,4% avaient dix clients ou plus; indépendants à leur propre compte: 59,0%). Un indépendant sur douze (8,7%) réalisait au moins 75% de son chiffre d'affaires avec un seul client (indépendants à leur propre compte: 7,0%; salariés propriétaires de SA ou Sàrl: 10,3%).

Part d'indépendants selon le nombre de clients et la forme de l'activité indépendante, en 2025



État des données: 20.10.2026
Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

gr-f-03.02.01.01-05
© OFS 2026

Le domicile représente le lieu de travail habituel pour un indépendant sur cinq

En 2025, 19,3% des personnes indépendantes travaillaient habituellement depuis leur domicile, contre seulement 5,9% des salariés. Les femmes indépendantes étaient plus nombreuses que les hommes dans cette configuration (24,2% contre 16,1%). Avec la prise en compte des personnes qui travaillent aussi occasionnellement à domicile, la part atteignait 59,7% chez les indépendants, contre 36,7% chez les salariés. Les écarts selon le sexe étaient faibles (hommes: 59,4% des indépendants contre 37,4% des salariés; femmes: 60,2% et 35,9%).

⁵ L'indication «aucun client» doit être interprétée avec précaution. Elle peut correspondre au début d'une activité indépendante, mais elle peut aussi résulter de l'interprétation de ce qu'est un client. Ainsi, passablement d'agriculteurs indiquent n'avoir aucun client car ils vendent leur marchandise à travers une coopérative. Autre exemple, bien des médecins ne considèrent pas leurs patients comme des clients.

Les personnes indépendantes changent moins d'emploi

La part de travailleurs indépendants qui changeaient d'activité en l'espace d'un an était bien plus faible que celle des salariés (taux de rotation net en 2025 de 6,7% contre 14,0%; hommes: 6,1% contre 13,6%; femmes: 7,5% contre 14,6%). Illustration de cette plus faible mobilité: 53,9% des indépendants travaillaient dans leur activité depuis 8 ans et plus contre seulement 32,6% des salariés. La part de personnes en emploi en quête d'un nouveau poste ou d'un travail complémentaire au cours des 4 dernières semaines était plus faible chez les indépendants (6,4% en 2024; salariés: 11,4%; hommes: 5,4% contre 11,1%; femmes: 7,8% contre 11,9%).

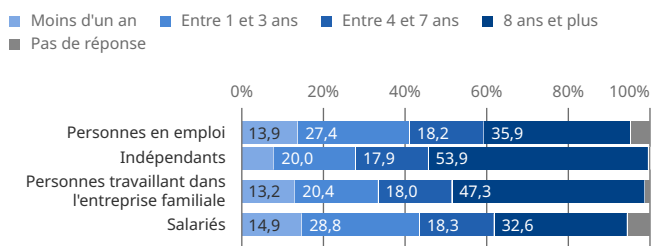
5 Conditions de travail des indépendants

L'un des attraits présumés de l'activité indépendante réside dans une organisation du travail moins contraignante. En quoi, dès lors, les conditions de travail des indépendants se distinguent-elles de celles des salariés?

Un indépendant à plein temps effectue 5,2 heures de travail par semaine de plus qu'un salarié

En 2025, les indépendants travaillaient moins souvent à plein temps que les salariés (57,5% contre 62,5%), chez les hommes (71,3% contre 81,0%) comme chez les femmes (37,0% contre 42,5%). Un indépendant à plein temps travaillait en moyenne 46,8 heures par semaine (durée normale de travail), soit 5,2 heures de plus qu'un salarié (41,5 heures). Les hommes indépendants à plein temps avaient une durée de travail hebdomadaire plus élevée que les femmes (47,4 heures contre 44,8), une tendance également observée chez les salariés mais avec un écart moindre (41,7 heures contre 41,2). En 20 ans, le temps de travail des indépendants a diminué de 4,9 heures par semaine (51,7 heures en 2005), tandis que celui des salariés est resté stable (-0,2 heure).

Part de personnes en emploi selon la durée passée dans l'emploi et le statut d'activité, en 2025



État des données: 20.10.2026

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

gr-f-03.02.01.01-06

© OFS 2026

Avec une moyenne de 59,9 heures de travail par semaine, les indépendants à plein temps du secteur primaire étaient les plus assidus. Le pensum hebdomadaire dépassait aussi largement la durée moyenne dans la branche «hébergement et restauration» (50,1 heures). À l'inverse, la durée moyenne la plus faible était mesurée dans les «autres activités de services» (43,9 heures).

Près de la moitié des indépendants étendent leurs horaires de travail au soir et au week-end

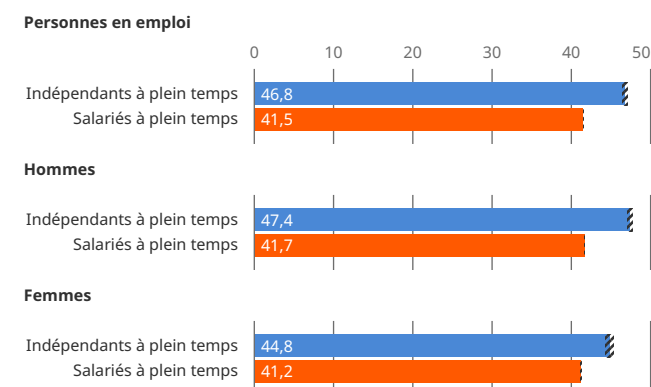
Alors que l'activité salariée se résume le plus souvent à la semaine ouvrable de cinq jours et au travail réalisé au cours de la journée, l'horaire du travailleur indépendant est plus étendu: seuls 53,7% des indépendants travaillant à plein temps suivaient habituellement en 2025 un horaire limité à la semaine ouvrable (lundi à vendredi), contre 78,4% des salariés. Les indépendants étaient ainsi plus nombreux (45,8%) à travailler en plus le samedi ou le dimanche (salariés: 21,1%). La part des personnes dont la répartition du travail sur les sept jours de la semaine était variable et la part des personnes travaillant seulement le week-end n'étaient par contre pas très différentes entre salariés et indépendants. En 2025, 74,7% travaillaient la journée uniquement (6h–19h) contre 84,2% des salariés. Les indépendants étaient enfin deux fois plus nombreux à travailler en plus le soir ou la nuit (20,8%; salariés: 9,7%; seulement la nuit: 1,2% et 1,0%).

3 jours de vacances en moins par année que les salariés

En 2025, un indépendant à plein temps ne prenait en moyenne que 23,5 jours de vacances par année, soit 2,9 de moins qu'un salarié qui bénéficiait en moyenne de 26,4 jours de vacances (hommes: 23,2 contre 26,3; femmes: 24,5 contre 26,6). L'écart entre indépendants et salariés s'est cependant réduit au fil des vingt dernières années (2005: 5,9 jours de moins que les salariés). Les indépendants de la branche «agriculture et sylviculture» prenaient le moins de congés, avec seulement 11,8 jours en 2025 (salariés: 24,0 jours). À l'inverse, ceux de la branche «santé humaine et action sociale» s'accordaient en moyenne 2,9 jours de vacances de plus que les salariés (29,2 jours contre 26,3).

Durée normale de travail par semaine selon le statut d'activité et le sexe, en 2025

Nombre d'heures



État des données: 20.10.2026

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

gr-f-03.02.01.01-07

© OFS 2026

6 Protection sociale

22% des personnes indépendantes cotisent à une caisse de pension⁶

Les personnes qui exercent une activité indépendante ne sont pas tenues de cotiser pour elles-mêmes à la prévoyance professionnelle mais elles ont la possibilité de le faire. En 2020–2021, 22,1% des personnes indépendantes ont cotisé à une caisse de pension (2^e pilier) contre 91,9% de salariées⁷. La part des personnes indépendantes qui cotisent au 2^e pilier est tendanciuellement plus élevée chez les hommes que chez les femmes, ces différences ne sont toutefois pas statistiquement significatives. Ces écarts s'observent aussi chez les personnes salariées, où 96,5% des hommes et 86,9% des femmes cotisent au 2^e pilier.

42,0% des personnes indépendantes ne cotisent ni à une caisse de pension ni à un 3^e pilier lié

Pour se constituer un capital-vieillesse, la personne qui exerce une activité indépendante a la possibilité de s'affilier à une institution de prévoyance pour le 2^e pilier mais aussi de prendre une couverture individuelle par le biais du 3^e pilier lié (pilier 3a). En 2020–2021, 13,5% des personnes indépendantes avec un âge compris entre 25 ans et l'âge légal de la retraite ont cotisé à la fois au 2^e pilier et au pilier 3a et 35,9% ont cotisé au pilier 3a uniquement.⁸ À l'inverse, 42,0% n'ont cotisé à aucun de ces piliers, contre 5,9% des personnes salariées du même âge. Les femmes salariées étaient plus nombreuses que les hommes salariés à renoncer aux deux piliers (9,2%, contre 2,7% chez les hommes).

⁶ Dans ce chapitre: salariés propriétaires de leur entreprise SA ou SARL non inclus dans les indépendants, de même que les personnes collaborant dans l'entreprise familiale détenue par un membre du ménage, avec ou sans certificat de salaire. Source: Enquête sur le budget des ménages <http://www.ebm.bfs.admin.ch>

⁷ Voir: <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/36181073>

⁸ Voir: <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/36180941>

Une tendance observée également chez les personnes indépendantes, où les différences ne sont toutefois pas statistiquement significatives.

7 L'activité indépendante en Europe

Affaiblissement de l'activité indépendante aussi dans l'Union européenne

En 2025, la population en emploi de la Suisse comptait 13,9% de travailleurs indépendants contre 13,7% dans l'Union européenne (UE). La part dépassait celle de trois de ses pays voisins (France: 13,2%; Autriche: 11,2%; Allemagne: 8,2%), mais restait bien en dessous de celle de l'Italie (20,7%). Comparé à il y a vingt ans, l'activité indépendante a reculé de –2,0 points dans l'UE (2005: 15,7%) mais est restée stable en Suisse (2005: 14,0%).

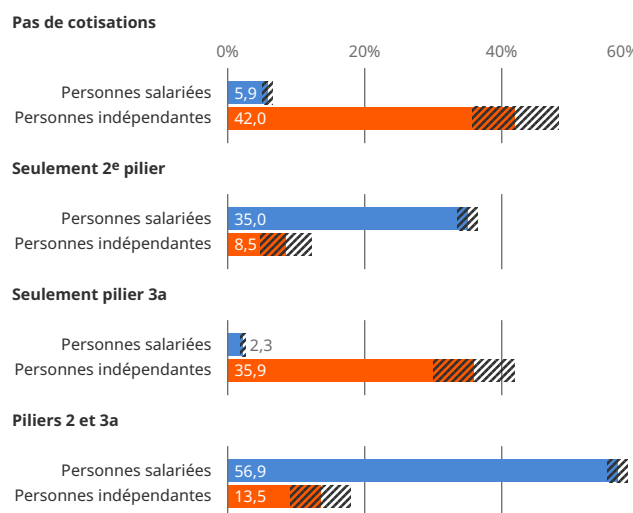
Convergence de la part d'indépendants entre les pays de l'UE/AELE

La part d'indépendants au sein de l'Union européenne et de l'association européenne de libre-échange (AELE) variait de 5,2% en Norvège à 25,2% en Grèce avec un contraste marqué entre les pays du nord et du sud. À l'exception de Chypre, tous les pays du sud de l'UE affichaient un taux supérieur ou égal à la moyenne européenne, tandis que l'activité indépendante restait peu répandue en Scandinavie. En l'espace de 20 ans, des pays tels que

Combinaisons de cotisations aux piliers 2 et 3a selon le statut d'activité, de 2020 à 2021

Population de référence: personnes en emploi de 25 à 64 ans (hommes) ou de 25 à 63 ans (femmes)

▨ Intervalle de confiance (95%)



Échantillons cumulés. L'année civile précédant le mois de l'enquête constitue la période de référence pour les cotisations au pilier 3a. Seules les personnes indépendantes au sens strict sont considérées, sans celles avec un emploi salarié à côté, sans les collaborateurs familiaux ni les personnes employées dans des ménages privés se déclarant comme indépendantes.

État des données: 12.11.2024

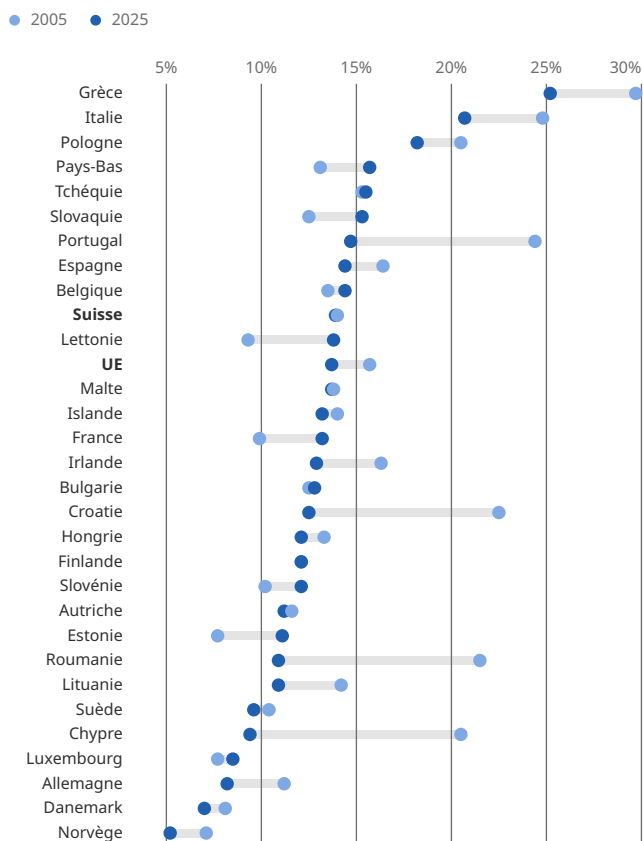
Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

gr-f-13.07.02.20

© OFS 2026

Chypre (−11,1 points de pourcentage), la Roumanie (−10,6 points), la Croatie (−10,0 points) et le Portugal (−9,8 points) ont connu un recul marqué de la part d'indépendants. Cette évolution a contribué à une convergence des taux d'indépendants au sein de l'UE et de l'AELE, l'écart moyen passant de 4,4 points en 2005 à 2,7 points en 2025.

Part d'indépendants en Suisse et dans les pays de l'UE/AELE, 2005 et 2025



État des données: 20.10.2026

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA),
Eurostat (état des données: 17.04.2026)

gr-f-03.02.01.01-10

© OFS 2026

Note méthodologique

Définitions internationales dans le domaine du marché du travail

Les définitions concernent l'ensemble des personnes de la population résidente permanente âgées de 15 ans ou plus vivant dans des ménages privés. Elles correspondent aux recommandations du Bureau international du travail (BIT). Sont considérées comme **en emploi** les personnes qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Dans cette analyse, les apprentis sont inclus dans la catégorie «en emploi»

Enquête suisse sur la population active

L'ESPA est une enquête par sondage auprès des ménages menée chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active ainsi que les comportements sur le marché du travail. Afin d'en rendre les résultats comparables sur le plan international, l'OFS s'appuie sur les recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et sur les normes d'EUROSTAT applicables aux enquêtes sur les forces de travail. De 1991 à 2009, l'enquête a été menée au 2^e trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est aujourd'hui menée en continu dans le but de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail. L'ESPA est réalisée par un institut d'études de marché privé pour le compte de l'OFS. L'échantillon de base dès 2010 est constitué d'environ 100 000 interviews annuelles. Un échantillon spécial composé d'environ 20 000 interviews de personnes étrangères complète l'échantillon de base. La population couverte est la population résidente permanente de 15 ans ou plus. Sa structure sous la forme d'un panel rotatif permet d'interroger les mêmes personnes 4 fois durant 15 mois d'affilée.

En 2021, l'enquête ESPA est passée d'une enquête purement téléphonique à une enquête en multimode (enquête par Internet et par téléphone) où le relevé par Internet est privilégié. En outre, le questionnaire 2021 a été quelque peu modifié pour correspondre à la nouvelle réglementation Eurostat, en vigueur dès janvier 2021 également. Ces changements génèrent une rupture de série sur une partie des résultats entre 2020 et 2021.

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	info.arbeit@admin.ch, tél. +41 58 463 64 00 info.ekl@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 64 21 (protection sociale)
Rédaction:	Thierry Murier, AES; Caterina Modetta, EKL (protection sociale)
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	03 Travail et rémunération
Langue du texte original:	français
Mise en page:	Publishing et diffusion PUB, OFS
Graphiques:	Publishing et diffusion PUB, OFS Vous trouverez également les graphiques en version interactive dans notre catalogue en ligne.
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2026 La reproduction est autorisée si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	206-2510

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Statistiques → Développement durable
→ Système d'indicateurs MONET 2030